

Valérie THOMAS

Députée du Puy-de-Dôme

Monsieur Jean CASTEX
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 Rue de Varenne
75700 PARIS

Clermont-Ferrand, le 16 décembre 2021

Nos Réf. : 2021/SG/Dept
Objet : filière des séjours éducatifs en Auvergne

Monsieur le Premier ministre,

Par le présent courrier, je souhaite me faire le relais de la filière des séjours éducatifs en Auvergne qui traverse cette période de crise avec de très grandes difficultés.

Depuis début décembre, les professionnels qui accueillent et animent des groupes scolaires se retrouvent face à une nouvelle vague d'annulations de séjours prévus au 1^{er} trimestre 2022, corrélée à celle des contaminations Covid.

Les causes de ces annulations sont nombreuses et prises une par une elles sont pertinentes néanmoins, la somme de toutes ces causes place les structures de la filière des séjours éducatifs dans une grande difficulté :

- Interdictions des séjours classe de neige et découverte par certains DASEN,
- Craintes des organisateurs (enseignants, organisateurs d'ACM) de devoir gérer des cas positifs et le rapatriement des groupes,
- Craintes de pertes financières de la part des responsables des groupes,
- Obligation du pass sanitaire pour les encadrants et les collégiens (à partir de 12 ans) des classes de neige et séjours de vacances d'hiver pour accéder aux remontées mécaniques et autres activités ne pouvant pas limiter le brassage des publics,
- Complexité des protocoles sanitaires applicables (ACM ou école ?) et niveaux d'alertes variables, ajustés par département de départ et de lieu de séjour,
- Incompréhension sur les tests à pratiquer en anticipation : salivaires à l'école, antigéniques pour le pass sanitaire, RT-PCR pour la CPAM et les ARS.

Or l'une des spécificités de cette filière est la nécessaire anticipation dans l'organisation de ces séjours. Les projets de séjours qui s'annulent actuellement et vont s'annuler les prochaines semaines ne pourront pas être réactivés à la dernière minute. Ils sont définitivement perdus. Ces groupes ne pourront pas non plus être remplacés par d'autres publics touristiques, car la plupart des Centres d'Hébergement Collectif ne sont pas adaptés à l'accueil des familles et des individuels.

.../...

Les dernières annonces du Gouvernement, remontant les protocoles de sécurité au niveau 3 pour l'ensemble des écoles primaires et annonçant l'ouverture de la vaccination aux 5/11 ans, contribuent à renforcer encore les craintes et la frilosité concernant toute initiative à prendre avec des enfants.

Le Gouvernement tient compte de la situation particulière des discothèques et des traiteurs, mais ne semble pas identifier clairement la filière des séjours éducatifs, pourtant largement sinistrée depuis le début de la crise.

La baisse des chiffres d'affaires des hébergements collectifs accueillant des mineurs en Auvergne-Rhône-Alpes s'élève à - 75% sur les 2 derniers exercices cumulés, toutes les saisons ayant été impactées à des degrés divers suivant les territoires.

La perte de trésorerie générée par les annulations des séjours en 2020 et 2021, le remboursement définitif des avoirs conservés jusqu'à octobre 2021, le paiement des charges fixes, le début du remboursement des PGE... ne sont pas compensés par des nouvelles demandes de séjours, loin de là. Seules les aides financières publiques ont permis de tenir jusqu'à aujourd'hui. Or elles s'amenuisent depuis la rentrée 2021, ou bien disparaissent.

Les emplois pérennes que mobilisent ces structures dans des petites villes ou villages sont fragilisés et deviennent incertains. Les salariés permanents et réguliers avertissent actuellement d'une perte de confiance et d'une possible reconversion sur d'autres métiers et filières. Quant à embaucher des saisonniers, c'est à l'heure actuelle un vrai dilemme pour les employeurs au regard de la saison hiver 2022 qui arrive...

Il est facile à imaginer que l'ensemble des acteurs professionnels de la filière des séjours éducatifs, pourtant essentiels à notre société et à nos territoires, ne pourront pas faire face à un troisième exercice sans aide spécifique.

Monsieur le Premier Ministre, si vous souhaitez entrer en relation avec l'association Sancy Dômes Junior, je vous transmets les coordonnées de son Président : Monsieur Olivier FOUROT-BAUZON sdj.president@gmail.com, 06 82 59 64 76.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de sentiments les plus respectueux.



Valérie THOMAS